

INTERSYNDICALE DDE & INTERSYNDICALE DDAF

Rencontre entre les organisations syndicales (DDE et DDAF) et Mme la Préfète à la demande des OS.

Nous avons tout d'abord rappeler les conditions actuelles qui pourraient participer à une réussite de ce projet de fusion :

- ❖ le forum des cadres a mis en évidence la bonne volonté des cadres des 2 structures à travailler ensemble dans un esprit constructif. C'est une base forte.
- ❖ L'adhésion des agents des 2 services aux différents groupes de travail laisse supposer le même état d'esprit à travailler ensemble. Le forum des agents spécifique à la DDE, suite du projet d'accompagnement au changement, l'a clairement mis en évidence également.
- ❖ Les organisations syndicales ne sont pas un frein : Elles sont forces de propositions et ne sont pas que dans la critique négative et en opposition.

Ces bases posées, nous avons évoqué quelques points positifs :

- ❖ La mise en place de réunions de concertation avec les OS
- ❖ la bourse aux postes généralisée : c'est surtout un soulagement de l'avoir obtenue, mais il a fallu convaincre, argumenter, batailler en groupe miroir pour y arriver, nos directions se retranchant derrière la circulaire du 11 mars 2008.
- ❖ L'organisation de la journée du 23 juin, là aussi après des demandes insistantes de notre part, relayées par le consultant, M. Barzucchetti.

Mais aussi quelques points qui nous semblent beaucoup plus inquiétants :

- ❖ Le rythme d'abord, il ne permet pas de travailler correctement. Pour nous, les "obligations" de la circulaire, ce n'est pas notre souci. Nous avons rappelé que cela ne devait pas servir de prétexte à bâcler des étapes.
- ❖ Nous avons de plus en plus l'impression que les réunions de concertation avec les OS sont devenues des chambres d'enregistrement, présentes par obligation, et non prises au sérieux.
- ❖ Nous avons le sentiment d'être parfois manipulé, notamment par les visites du préfigurateur dans les bureaux de la DDE, où à partir de propos relevés en privé ou en tête-à-tête il tire des généralités pour les opposer à l'ensemble.
- ❖ Le préfigurateur s'est présenté à plusieurs reprises comme "autoritaire et directif", le temps prouve que c'est de plus en plus vrai. Les justifications apportées à certains positionnements de cellules sont nébuleuses. Et contrairement au discours avancé nous sommes dans le formalisme et le hiérarchique (ex : journée paysage refusée, qui était une occasion supplémentaire de se connaître entre agents DDE/DDA). Ce côté formaliste et hiérarchique se retrouve dans les groupes de travail. Dans ces groupes de travail, les pilotes (DDE ou DDAF) ont tendance à imposer « leur culture » DDE ou DDAF
- ❖ Il nous semble, par sa non-implication dans les discussions et les décisions prises semble-t-il unilatéralement par le préfigurateur, que le DDE a été évincé dans le déroulement de la fusion DDE DDAF, ce qui va à l'encontre de l'annonce faite par la Préfète lors de l'assemblée générale de Villemade.
- ❖ Nous attendons encore une invitation des OS au forum des cadres.
- ❖ Nous attendons encore la création d'un groupe de travail "accompagnement".
- ❖ Nous attendons encore la création des groupes de travail "métiers".

Nos craintes aujourd'hui sont de deux ordres.

- La non prise au sérieux du rôle des organisations syndicales, représentantes des personnels.
- La mise en place autoritaire et directive de la DDEA au travers de contacts individuels sans prise en compte, de façon plus globale, des problèmes engendrés sur le fonctionnement de la DDEA et des répercussions sur les agents.